



Doc. 13511
26 juin 2014

Une justice pénale des mineurs adaptée aux enfants: de la rhétorique à la réalité

Amendement¹ n° 7
Sous-amendement n° 1

déposé par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Dans l'amendement 7, après les mots « à prévenir la détention de jeunes délinquants » insérer les mots « entre autres ».

1. 2014 - Troisième partie de session

